

Réunion préparatoire du débat de haut niveau
du Conseil économique et social

Allocution de clôture du Président du Conseil économique et social

Mesdames et Messieurs,

Nous venons d'achever deux journées d'échanges approfondis, grâce auxquelles, je n'en doute pas, nous avons acquis une meilleure compréhension de ce sujet extrêmement important qu'est la promotion du plein-emploi, de l'emploi productif, et d'un travail décent pour tous. Les vues exprimées et les recommandations formulées à l'issue de ces débats contribueront utilement à notre examen, bientôt, à Genève, du thème retenu pour les débats de haut niveau, à savoir « La création, aux niveaux national et international, d'un environnement propice au plein-emploi et à l'emploi productif, ainsi qu'à un travail décent pour tous, et son impact sur le développement durable ».

Permettez-moi de vous présenter en quelques mots les principaux éléments qui se sont dégagés de chacune des tables rondes. Il ne s'agit nullement de faire un résumé exhaustif des débats. Pour cela, je présenterai les conclusions informelles de la réunion préparatoire sur la base des textes établis par chaque table ronde. Ce document sera distribué dès que possible en tant que contribution aux négociations devant déboucher sur le texte final du débat de haut niveau.

On ne saurait trop souligner l'importance de la productivité et de la croissance économique comme condition première du plein-emploi, de l'emploi productif et d'un travail décent pour tous. Cette constatation appelle l'attention sur un certain nombre de paramètres et de préoccupations de politique économique : la formation de capital, et notamment le capital humain; la croissance de la productivité, qui implique une amélioration des connaissances et de la technologie; un climat propice, sur le plan national, à l'esprit d'entreprise et à l'investissement étranger, par une bonne gestion des affaires publiques, par de bonnes institutions et par une infrastructure adéquate qui soutiennent le développement. Le respect du droit de propriété est particulièrement important pour les investisseurs tant nationaux qu'étrangers. Le climat général de l'activité économique et le marché du travail doivent être solides, et l'accent a été mis sur une meilleure compréhension des concepts qui s'appliquent à la situation des

différents pays, et sur la marge de manœuvre dont doivent disposer les pays pour choisir des normes appropriées restant dans des limites acceptables.

Il a été fait observer que dans beaucoup de pays en développement, l'économie non structurée était un des principaux employeurs, en particulier des femmes, dans les zones rurales et urbaines. Cela comporte nécessairement des inconvénients, qu'il faut prendre en compte dans les stratégies de création d'emplois et d'un travail décent pour tous, car très généralement, les femmes sont mal rémunérées ou pas rémunérées du tout. Le développement rural, réalisé grâce à des instruments tels qu'un meilleur accès au crédit et aux titres fonciers, est la condition d'une amélioration de la productivité du secteur agricole et du secteur non structuré en milieu rural. Un consensus s'est dégagé sur l'importance de disposer d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des plus démunis dans les zones rurales comme dans les bidonvilles. De plus, il a été convenu que certaines politiques bien spécifiques devaient être mises en place afin de formaliser et d'améliorer les conditions de travail dans le secteur informel. A cet égard, il importe d'intégrer l'exigence d'un travail décent aux stratégies de développement national, aux

Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) ainsi qu'au niveau international.

L'emploi est une condition nécessaire au redressement d'un pays ou d'une communauté au lendemain d'une crise, qu'il s'agisse d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle. La prévention est un élément essentiel, qui implique qu'une attention spécifique soit portée aux populations les plus vulnérables, notamment les jeunes. Permettre à chacun d'accéder à un emploi et de gagner de quoi vivre doit être un objectif central des stratégies de redressement, comme l'illustrent les programmes de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR). Cet objectif doit faire partie intégrante d'une approche coordonnée et cohérente, dotée de financements prévisibles et impliquant tous les acteurs compétents (communautés locales, secteur privé et structures étatiques). Au sein des Nations Unies, il importe de mettre fin à l'approche compartimentée qui a prévalu pendant longtemps entre les questions politiques, humanitaires et de développement. L'emploi doit donc être abordé par l'ECOSOC aussi bien dans son débat de haut niveau que lors du segment humanitaire.

Un environnement extérieur favorable, en particulier de bonnes politiques concernant le commerce, l'investissement, la technologie, le financement, l'allègement de la dette et les migrations, est particulièrement important pour créer les conditions dans lesquelles les pays pourront poursuivre leur développement. On a cependant souligné que les avantages d'une amélioration de l'environnement extérieur ne seraient pas automatiques. En effet, la capacité des pays en développement à profiter de cet environnement extérieur dépend dans une large mesure de leur niveau de préparation, c'est-à-dire de la force de leurs institutions et de l'efficacité des politiques qu'ils mettent en place. L'aide publique au développement, rendue plus efficace et dirigée vers l'amélioration du capital humain et de la capacité productive en général, demeure tout à fait pertinente.

Un consensus s'est dégagé sur le fait que les migrations internationales pouvaient profiter aussi bien aux pays d'émigration que d'immigration si elles étaient convenablement gérées. Les travailleurs migrants doivent être protégés par un cadre juridique clair et contraignant. Les remises de fonds et la libre circulation des compétences doivent également être facilitées.

La nécessité d'une égalité des chances et d'une vie sociale sans exclusive, et d'un respect des droits des travailleurs a été soulignée, en particulier la nécessité

de répondre aux besoins des femmes, des jeunes et d'autres groupes vulnérables. On a souligné que cela appelait à réexaminer ou à mettre à jour les hypothèses de travail actuelles en matière de politique économique et de politique sociale, par exemple en ce qui concerne l'efficacité des marchés, car, en réalité, ces hypothèses de travail ne sont pas neutres au regard de ces populations. Les conventions de l'OIT qui promeuvent les opportunités d'emploi et les conditions de travail des femmes doivent être rigoureusement mises en œuvre, tout comme les grands principes internationaux en matière de droit du travail et d'accès à l'emploi pour les femmes et les jeunes.

Les politiques de protection sociale, notamment par des transferts sociaux et par un meilleur accès à l'éducation et à la santé publique, selon les situations locales, sont apparues comme devant être renforcées. Il est essentiel que ces politiques ne se bornent pas aux groupes privilégiés, et il faut préciser la définition des prestations fournies, réformer le système des retraites et prévoir une administration des systèmes de protection sociale qui accepte de rendre des comptes.

Enfin, il est largement admis que la question du chômage et de l'absence d'un travail décent pour tous est une question complexe et qu'un dialogue prolongé tant au niveau mondial que national demeure nécessaire pour améliorer les politiques suivies et

les mesures à prendre pour assurer le plein-emploi et l'emploi productif, et pour que la notion de travail décent pour tous soit adaptée aux situations propres à chaque pays. Au niveau national, sur des sujets voisins, il est nécessaire que la société débattenne des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté ou des schémas de développement allant dans le même sens, avec la participation de tous les ministres et de toutes les parties prenantes. À ce sujet, le rôle moteur joué par l'Organisation internationale du Travail et le vaste dialogue sur les politiques et la coordination au niveau du système qui a lieu au Conseil économique et social et qui réunit toutes les entités des Nations Unies et la société civile, en particulier le secteur privé, sont bienvenus et devraient indiquer la voie à suivre.

Je tiens à remercier les principaux orateurs, ceux qui sont intervenus dans les discussions et les membres des six tables rondes, ainsi que tous les autres participants – ceux qui représentaient les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les organisations d'employeurs et les organisations syndicales, les milieux universitaires – pour leurs exposés riches d'enseignements et qui ont facilité nos débats.

Je tiens également à remercier le Département du Conseil économique et social et l'Organisation internationale du Travail, ainsi que tous ceux qui travaillent ensemble, au sein du système des Nations Unies, pour avoir assuré le succès de la réunion

préparatoire, réaffirmant ainsi une fois de plus l'idée que cette manifestation doit rester un aspect permanent de notre débat de haut niveau.

La séance est levée.